

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC

SECTEURS D'INFORMATION SUR LES SOLS (SIS)

Le Préfet de la Savoie informe le public que conformément à l'arrêté préfectoral du 17 juin 2019, une consultation du public est organisée du 16 septembre 2019 au 16 octobre 2019, portant sur la création des secteurs d'information sur les sols (SIS) concernant les communes d' Aiguebelle, Albertville, Avrieux, Bassens, Bourg Saint Maurice, Bramans, Chambéry, Fourneaux, La Bathie, La Bridoire, La Léchère, La Ravoire, Les Belleville (Villarlurin), Les Molettes, Orelle, Saint Jean de Couz, Saint Marcel et Sainte Hélène du Lac.

Pendant toute la durée de la consultation, les fiches relatives aux S.I.S seront consultables sur le site internet des services de l'État en Savoie (<http://www.savoie.gouv.fr>), rubrique Politiques publiques / Environnement, risques naturels et technologiques / Environnement / Installations classées pour la protection de l'environnement / Secteurs d'information sur les sols (SIS).

Pendant toute la durée de la consultation, des observations (mentionnant le numéro identifiant le SIS concerné 73SIS0XXXX) pourront être formulées :

- par voie postale à l'adresse suivante : DDCSPP73 – service PSAICPE – 321 chemin des moulins – BP91113 – 73011 CHAMBERY Cedex ;
- par voie électronique à l'adresse suivante : sis.dreal-ara@developpement-durable.gouv.fr

A l'issue de la consultation, un rapport de synthèse récapitulant les observations du public et le bilan de la concertation seront consultables, pendant un an, auprès des différentes mairies concernées, à la direction départementale cohésion sociale et de la protection des populations de la Savoie (service PSAICPE) ainsi que sur le site internet des services de l'État en Savoie : www.savoie.gouv.fr.

Au terme de la procédure, le préfet arrêtera les secteurs d'information sur les sols, du département de la Savoie.